

FICHE D'INSCRIPTION **ALSH** **GRAINES DU** **VENDELAIS**



>>> ANNÉE
2026



A DE CHÂTILLON-EN-VENDELAIS
COMMUNE DE CHÂTILLON-EN-VENDELAIS
Service Enfance – Jeunesse
✉ enfjeune@chatillon-en-vendelais.fr



1. RENSEIGNEMENTS SUR LE JEUNE

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance 1:

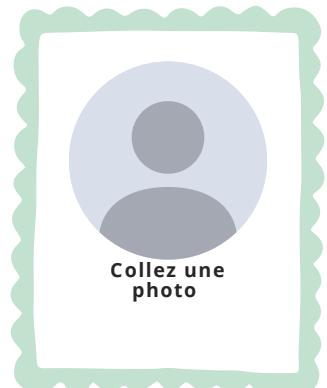
Nationalité :

Sexe : M F

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone du jeune :



2. RESPONSABLE(S) LÉGAL(AUX)

Responsable légal 1

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. fixe : / / / /

Portable : / / / /

Email : @.....

Employeur (nom, adresse, téléphone) :

..... / / /

..... / / /

..... / / /

..... / / /

Responsable légal 2

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. fixe : / / / /

Portable : / / / /

Email : @.....

Employeur (nom, adresse, téléphone) :

..... / / /

..... / / /

..... / / /

CAF MSA Autre

FICHE D'INSCRIPTION ALSH

INFORMATION SANITAIRE PAGE 1



>>> ANNÉE
2026

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX UTILES CONCERNANT VOTRE ENFANT. IL EST IMPORTANT DE BIEN LA REMPLIR.

VACCINATIONS (À JOINDRE LA COPIE DU CARNET DE SANTÉ)

ENFANT NÉ AVANT 2018

3 VACCINS OBLIGATOIRES :

DTP

- Diphtérie
- Tétanos
- Poliomyélite

ENFANT NÉ A PARTIR DU 01 JANVIER 2018

11 VACCINS OBLIGATOIRES

- DTP (Diphthérite - Tétanos - Poliomyélite)
- Coqueluche
- Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b
- Méningocoque de sérogroupe C
- Rubéole - Oreillons - Rougeole
- Hépatite

3. RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

- Votre enfant suit-il un traitement médical ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom et prénom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

- Votre enfant fait-il l'objet d'un Protocole d'accueil individualisé (PAI) ? Oui Non

Si oui, un contact est nécessaire avec la directrice du pôle enfance jeunesse afin de lui fournir une copie de ce PAI (obligatoire pour l'accueil)

- Votre enfant est-il porteur d'un handicap ? Oui Non

Si oui, un contact est nécessaire avec la directrice du pôle enfance jeunesse afin de mettre en place un dossier d'inclusion

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des encadrants (besoins particuliers, traitements médicaux, précautions à prendre, etc.)

.....
.....
.....
.....

**FICHE
D'INSCRIPTION
ALSH**
**INFORMATION
SANITAIRE PAGE 1**



>>> ANNÉE
2026



VACCINATIONS (À JOINDRE LA COPIE DU CARNET DE SANTÉ)

ENFANT NÉ AVANT 2018

**3 VACCINS
OBLIGATOIRES :**

DTP

- Diphtérie
- Tétanos
- Poliomyélite

ENFANT NÉ A PARTIR DU 01 JANVIER 2018

11 VACCINS OBLIGATOIRES

- DTP (Diphthérite - Tétanos - Poliomyélite)
- Coqueluche
- Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b
- Méningocoque de sérogroupe C
- Rubéole - Oreillons - Rougeole
- Hépatite

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérite				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

Nom et téléphone du médecin traitant :

Nom :

Tél. fixe :/...../...../...../.....

FICHE D'INSCRIPTION **ALSH** **INFORMATION** **SANITAIRE PAGE 2**



>>> ANNÉE
2026



CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX UTILES CONCERNANT
VOTRE ENFANT. IL EST IMPORTANT DE BIEN LA REMPLIR.

VACCINATIONS (À JOINDRE LA COPIE DU CARNET DE SANTÉ)

4- AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES

- Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... ? Oui Non

Si oui, indiquez lequel et précisez les précautions à prendre :

.....
.....

ALLERGIES :

ASTHME Oui Non

MÉDICAMENTEUSES Oui Non

ALIMENTAIRES Oui Non

AUTRES _____

Si oui, indiquez lequel et précisez les précautions à prendre :

.....
.....

Régime alimentaire particulier :

Noms et téléphones des personnes à prévenir en cas d'urgence autre que les responsables légaux :

Nom et prénom :

Tél. fixe :/...../...../...../.....

Portable :/...../...../...../.....

Numéro d'allocataire CAF :

.....

Je soussigné(e) responsable légal de déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes mesures d'urgence (examen médical, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Je m'engage à régler les frais qui en résulteraient.

SIGNATURE

Fait à , le

**FICHE
D'INSCRIPTION
ALSH
GRAINES DU
VENDELAIS
AUTORISATIONS
PARENTALES GLOBALES**



>>>

**ANNÉE
2026**



AUTORISATIONS PARENTALES GLOBALES

Autorisation non renouvelée d'une année sur l'autre.

IDENTITÉ :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : / /

Nom et prénom du responsable légal :

AUTORISATION DE SORTIE

J'autorise mon enfant à participer à l'ensemble des sorties éducatives, culturelles, sportives et de loisirs organisées par le Service Enfance Jeunesse de Châtillon-en-Vendelais, dans le cadre de l'Espace Jeunes et/ou de l'accueil de loisirs.

Je serai prévenu(e) à l'avance des sorties nécessitant un déplacement en véhicule (car, minibus, bus,etc.).

Oui, j'autorise **Non, je n'autorise pas**

Je certifie avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et des modalités d'accueil de l'ALSH

Fait à , le / /

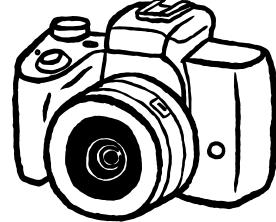
Signature du représentant légal :
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)



FORMULAIRE D'AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION D'IMAGES D'UNE PERSONNE MINEURE

**Merci de lire chaque autorisation.
Autorisation non renouvelée d'une année sur l'autre.**

Je soussigné(e)responsable légal
de



Autorise à titre gracieux la Commune de Châtillon-en-Vendelais, à photographier et/ou filmer mon enfant dans le cadre des activités organisées par le Service Enfance-Jeunesse (Espace Jeunes, Accueil de Loisirs, séjours, sorties, événements).

Cette autorisation comprend la possibilité d'utiliser ces images pour une durée indéterminée, uniquement dans un cadre éducatif, pédagogique ou de communication institutionnelle, à l'exclusion de toute utilisation commerciale ou portant atteinte à la vie privée, la dignité ou la réputation de mon enfant.

Aucune photo d'enfants reconnaissables ne sera diffusée sans cette autorisation écrite. Les prénoms seuls pourront être mentionnés dans le cadre de productions (affiches, articles, expositions...).

Cadre de diffusion autorisé :

Type de publication	OUI	NON
Expositions à l'intérieur de l'Accueil de Loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expositions à l'extérieur (salles communales, événements...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Publications sur les supports imprimés de l'Espace Jeunes (affiches, journal, flyers)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Publications sur les supports numériques municipaux (site internet, réseaux sociaux de la commune ou du service Enfance-Jeunesse)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je certifie avoir pris connaissance des conditions ci-dessus

Fait à , le / /

**Signature du représentant légal :
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)**



1. COTISATION ANNUELLE

La cotisation annuelle est fixée à : **15 €** (elle sera majorée de **5 €** pour les résidents hors commune).

2. LES TARIFS

Tranche CAF	QF	Tarif journée sur place sans Repas			Tarif journée sur place Avec Repas		
		Commune de Chatillon en vendelais	Hors Commune (avec convention +20%)	Hors Commune (sans convention)	Commune de Chatillon en vendelais	Hors Commune (avec convention)	Hors Commune (sans convention)
T1	0 - 500 €	7,00€	8,40€	21,60€	12,15€	13,55€	28,40€
T2	501 - 800 €	9,00€	10,80€	21,60€	14,15€	15,95€	28,20€
T3	801 - 1100 €	11,00€	13,20€	21,60€	16,15€	18,35€	28,20€
T4	1101 - 1500 €	13,00€	15,60€	21,60€	18,15€	20,75€	28,20€
T5	>1500 €	15,00€	18,00€	21,60€	20,15€	23,15€	28,20€
T6	Sans QF	18,00€	21,60€	21,60€	23,15€	26,75€	28,20€

3. POURQUOI UNE TARIFICATION SELON LE QUOTIENT FAMILIAL ?

Pour que chaque jeune puisse participer quels que soient les revenus du foyer, l'Espace Jeunes applique une tarification basée sur le quotient familial CAF, comme cela se fait dans la majorité des communes d'Ille-et-Vilaine.

Ce système permet :

- d'assurer une égalité réelle d'accès,
- de maintenir des tarifs bas pour les familles modestes,
- de garantir des activités et sorties de qualité avec un coût maîtrisé,
- d'être juste et proportionné selon les ressources de chacun.

Sans attestation CAF, la famille est automatiquement classée en T6.



RÈGLES RELATIVES À LA TARIFICATION ET AU PAIEMENT – ACCUEIL DE LOISIRS

1. Cotisation Annuelle Familiale

Une cotisation annuelle familiale de 15 € est demandée pour toute inscription à l'Accueil de Loisirs.

Cette cotisation :

- est due une seule fois par famille,
- est obligatoire pour accéder au service,
- est non remboursable, même en cas d'arrêt en cours d'année.

Une majoration de 5 € est appliquée pour les familles résidant hors commune.

2. Dégressivité liée aux fratries

Afin de soutenir les familles, une réduction s'applique sur les tarifs journaliers :

- -10 % de réduction sur la journée pour le 2^e enfant inscrits
- -20 % de réduction sur la journée pour le 3^e enfant

Il est important de préciser que cette dégressivité concerne uniquement les tarifs d'accueil et n'est pas applicable ni aux repas ni à la cotisation annuelle familiale.

3. Tarification selon le Quotient Familial CAF

La tarification de l'Accueil de Loisirs repose sur six tranches CAF (T1 à T6), dont le calcul s'appuie sur le quotient familial figurant sur une attestation CAF ou MSA datant de moins de trois mois. En l'absence de ce justificatif, le tarif maximal, soit la tranche T6, est appliqué par défaut jusqu'à la remise du document nécessaire.

Si la situation familiale évolue (séparation, naissance, changement professionnel...), il est possible de fournir une nouvelle attestation afin de réajuster la tranche tarifaire correspondante.

4. Tarifs différenciés selon la commune de résidence

L'Accueil de Loisirs met en place une tarification différenciée en fonction de la commune de résidence, afin de prendre en compte la participation financière des collectivités locales au fonctionnement du service.

- **Commune de Chatillon en vendelais :** Les familles résidant à Châtillon-en-Vendelais bénéficient des tarifs de base, particulièrement avantageux en raison du financement significatif apporté par leur commune pour le service public enfance-jeunesse, notamment en matière de locaux, de personnel et de fonctionnement.
- **Hors Commune avec convention :** Des communes partenaires signent des conventions permettant à leurs habitants d'accéder à l'Accueil de Loisirs. Pour ces familles, la tarification est calculée sur la grille de Châtillon-en-Vendelais, avec une majoration encadrée (par exemple, une augmentation de 20 % selon les différentes tranches).
- **Hors Commune sans convention :** Pour les familles dont la commune de résidence n'a pas signé de convention, aucune participation financière n'est apportée par la collectivité locale. Ces familles se voient donc appliquer le plein tarif, correspondant au coût réel d'une journée d'accueil.

Ce système vise à garantir une équité entre les familles selon la participation de leur commune, tout en assurant la maîtrise budgétaire du service Enfance-Jeunesse et en maintenant des tarifs accessibles pour les résidents de la commune.

FICHE D'INSCRIPTION

ALSH GRAINES DU VENDELAIS

TARIF ET COTISATION



>>>

ANNÉE
2026



DÉGRESSIVITÉ LIÉE AUX FRATRIES

Afin de soutenir les familles, une réduction s'applique sur les tarifs journaliers et demi-journées :

- -10 % sur le tarif journalier sans repas pour le 2^e enfant,
- -20 % sur le tarif journalier sans repas pour le 3^e enfant et les suivants.

Cette dégressivité :

- s'applique uniquement aux tarifs d'accueil,
- ne concerne pas les repas ni la cotisation annuelle familiale.

TARIFS

Tranche CAF	QF	Tarif « journée sur place sans repas » applicable au deuxième enfant		
		Commune de Chatillon en vendelais	Hors Commune (avec convention +20%)	Hors Commune (sans convention)
T1	0 – 500 €	6,30€	7,56€	21,60€
T2	501 – 800 €	8,10€	9,72€	21,60€
T3	801 – 1100 €	9,90€	11,88€	21,60€
T4	1101 – 1500 €	11,70€	14,04€	21,60€
T5	>1500 €	13,50€	16,20€	21,60€
T6	Sans QF	16,20€	19,44€	21,60€

Tranche CAF	QF	Tarif journée sur place sans repas – réduction appliquée à partir du troisième enfant et pour tous les enfants suivants		
		Commune de Chatillon en vendelais	Hors Commune (avec convention +20%)	Hors Commune (sans convention)
T1	0 – 500 €	5,60€	6,72€	21,60€
T2	501 – 800 €	7,20€	8,64€	21,60€
T3	801 – 1100 €	8,80€	10,56€	21,60€
T4	1101 – 1500 €	10,40€	12,48€	21,60€
T5	>1500 €	12,00€	14,40€	21,60€
T6	Sans QF	14,40€	17,28€	21,60€



ÉCHANGER ET COMMUNIQUER AVEC L'ALSH

Comment nous vous informons tout au long de l'année

Pour assurer une communication efficace avec les familles et garantir un accueil bien organisé, l'ALSH « Les Graines du Vendelais » utilise divers outils complémentaires afin de vous transmettre toutes les informations utiles.

Toutes les infos à votre disposition

Avant chaque période (mercredis ou vacances scolaires), vous recevrez :

- les programmes d'activités,
- les modalités d'inscription,
- des informations pratiques (horaires, affaires à prévoir, organisation particulière).

Ces éléments sont disponibles sur le site de la mairie, via Intramuros, sur la page Facebook de la commune, par e-mail, et sur le panneau d'affichage de l'ALSH. Une réunion d'information peut également être organisée si nécessaire.

Chaque jour un échanges personnalisés

Le matin, un animateur accueille votre enfant et recueille des informations importantes (humeur, besoins spécifiques, organisation de la sieste, changements éventuels).

Le soir, un retour est fait sur les moments forts de la journée : la sieste des petits, les réussites, ou les points à surveiller. Ces moments d'échange renforcent la confiance et garantissent un bon suivi.

Un tableau d'affichage actualisé à l'accueil

À l'entrée, un tableau récapitule chaque jour :

- le programme,
- les activités proposées,
- le thème de la semaine,
- les menus,
- les dates à retenir,
- ainsi que les règles et informations administratives.

Des outils numériques pour rester informés facilement

La messagerie sécurisée du logiciel d'inscription (Noethys ou autre) permet de recevoir des messages de l'équipe, de poser vos questions et d'être alertés rapidement en cas d'urgence.

Par e-mail, vous recevrez également les programmes, livrets vacances, rappels et informations de dernière minute.

Pendant les vacances : album photo sécurisé

Pour suivre vos enfants, un espace photo privé sera ouvert durant les vacances scolaires. Vous y trouverez des photos d'activités, des moments forts vécus, ainsi que de petits résumés réguliers. Cet accès reste strictement réservé aux familles, dans le respect du droit à l'image.



DOCUMENTS À FOURNIR (obligatoires)

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Photo d'identité de l'enfant
- Photocopie du carnet de santé (pages vaccinations obligatoires)
- Attestation CAF/MSA avec quotient familial (moins de 3 mois)
- Coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence
- Autorisations parentales sortie
- Formulaire droit à l'image signé
- Cotisation annuelle

SELON LA SITUATION :

- Ordonnance récente + médicaments en boîte d'origine (si traitement)
- Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)
- Document ou échange préalable si handicap / dossier d'inclusion

CONTACTS UTILES

Pour toute information générale, le responsable du Pôle Enfance-Jeunesse reste joignable par email :



enfjeune@chatillon-en-vendelais.fr

Pour toute urgence, l'Espace Jeunes est joignable pendant les horaires d'ouverture au :



06 42 79 20 78